

Conditions particulières de locations

LOCATION EMPLACEMENT & HÉBERGEMENT

1. Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjour réalisées par téléphone, courrier, internet. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

2. Les réservations peuvent être effectuées par courrier, e-mail, téléphone et internet. Si vous ne réservez pas sur internet, votre demande sera enregistrée et un contrat de location vous sera adressé. Il sera à compléter et à nous retourner sous 7 jours, accompagné d'un acompte de 30% du prix total du séjour ainsi que le montant de l'assurance annulation & interruption de séjour si souscrite, dans les 72 heures. La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions de location et garantir la véracité et l'exactitude des informations. En outre, elle doit être participante au séjour réservé. Les droits de ce contrat ne sont pas transmissibles.

Les demandes de réservation comprenant des enfants mineurs non accompagnés par un responsable légal direct (père ou mère) seront refusées. Nos hébergements et emplacements sont destinés à une clientèle familiale. Seront donc traitées en priorité les réservations correspondant à ce critère.

3. Après réception de votre contrat et de l'acompte, vous recevrez un courrier ou e-mail de confirmation qui valide l'acceptation des dates de séjour et rend effective votre réservation. Le solde sera à régler 30 jours avant l'arrivée au plus tard. Sans relance, sans règlement du solde dans les délais prévus, votre réservation sera annulée et l'acompte précédemment versé restera acquis au camping. Le règlement de votre séjour pourra être effectué : par chèque bancaire, carte bancaire, virement bancaire, espèces ou chèques vacances ANCV un mois avant la date d'arrivée. Le client peut s'il le désire régler son séjour en plusieurs fois (hors acompte et assurance éventuelle).

Ce règlement en plusieurs fois sans frais n'est possible que s'il existe plusieurs mois entre la date de réservation et la date de solde attendue. Cette clause ne modifie pas le fait que l'intégralité doit être versée 30 jours avant l'arrivée au camping. Le client devra contacter l'établissement pour convenir d'un échéancier. En cas de règlement par chèques vacances, seuls ceux avec le talon supérieur seront acceptés. Dans le cas contraire, le client se verra retourner les chèques vacances. Le rendu de monnaie n'étant pas obligatoire sur les chèques vacances, aucun remboursement ne sera fait en cas de trop perçu. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. En raison de nombreux impayés, le règlement en chèque bancaire ne sera accepté à moins de 30 jours de votre arrivée.

4. La location est faite pour une période déterminée, celle-ci ne peut être modifiée que dans la limite de nos possibilités et ce sans frais.

5. Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit auprès de l'établissement (courrier, lettre recommandée, Email). En cas d'annulation, le camping conservera : au-delà de 60 jours avant la date prévue d'arrivée, 30% du séjour ; de 30 à 60 jours, 50% du montant du séjour ; passé ce délai, le camping retiendra l'intégralité. Pour plus de prudence, une assurance annulation et interruption de séjour peut être souscrite en réglant la cotisation indiquée sur le contrat de location. Cette assurance

devra être souscrite simultanément avec le contrat de location. La notice complète de l'assurance annulation et les exclusions est téléchargeable sur notre site Internet.

6. Heures d'arrivées / départ : Pour les hébergements, les arrivées se font à partir de 16h le 1er jour de la location et les départs se font avant 10h le dernier jour de la location.

Pour les emplacements camping, les arrivées se font à partir de 14h le 1er jour de la location et les départs se font avant 12h le dernier jour de la location. Aucune indemnité, réduction de tarif ou remboursement ne pourra être demandé en cas de séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé). Les arrivées sont possibles après la fermeture de la réception, à condition d'en avertir la réception par téléphone le jour même avant 18h. Si vous devez arriver un autre jour que le jour indiqué sur le contrat, vous devez nous aviser de votre arrivée retardée par écrit (courrier, lettre recommandée, e-mail). Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement camping ou le locatif sera attribué à un autre client dès le lendemain 12h. Attention après 23h, vous ne pouvez plus entrer dans le camping avec votre véhicule.

7. La capacité d'accueil maximum des locatifs (2, 4, 6 personnes) et des emplacements (6 personnes) est ferme pour une question d'assurance et donc de sécurité des personnes. Aucune personne supplémentaire (même en bas âge) ne sera acceptée.

8. Les locations d'emplacement sont possibles dès 1 nuit durant toute la période d'ouverture du camping ; les locations d'hébergement sont possibles dès 1 nuit en basse saison et pour 7 nuits en haute saison. Les jours d'arrivées et les tarifs sont indiqués dans la grille tarifaire. Inclus dans le prix de la location : eau, électricité, gaz et accès aux jeux et animations. Toute promotion éventuelle est non cumulable.

9. Pour les éventuelles dégradations occasionnées pendant leur séjour, une caution de 200€ sera demandée comme dépôt de garantie à chaque client en début de séjour.

Cette caution sera rendue au client lors de son départ après inventaire du locatif. Si l'inventaire de sortie ne pouvait être effectué aux heures d'ouverture de la réception, le gestionnaire ou son représentant effectuerait seul celui-ci. La caution vous serait retournée par correspondance sauf constat de dégradations. Il est interdit de fumer dans les hébergements et le réfrigérateur doit être dégivré impérativement avant le départ. Le locatif doit être rendu en l'état de propreté identique à celui trouvé à l'arrivée, dans le cas contraire, une somme forfaitaire de 80€ par ménage sera retenue. Les cautions en espèces ne pourront être restituées au client qu'après ouverture de la réception. Si les clients souhaitent libérer leur mobil home avant l'ouverture de la réception, ils devront prévoir une caution en carte bancaire ou en chèque bancaire.

10. Le deuxième véhicule éventuel ou les remorques devront être stationnés au parking extérieur (gratuit).

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Seules les personnes dont le nom figure sur le contrat de réservation seront admises à séjourner sur le camping. Tout changement restera à l'appréciation de la direction du camping. Le locataire d'hébergement ou d'emplacement ne peut sous-louer, ni céder le présent contrat.

2. A l'arrivée, les personnes devront se présenter à la réception afin d'effectuer les formalités d'entrée au camping.

3. Aucun visiteur ne peut accéder au camping sans être préalablement passé par la réception afin de présenter une pièce d'identité et de s'acquitter d'un droit d'entrée par visiteur. La direction se réserve le droit de limiter le nombre de visiteurs. Les visiteurs devront impérativement quitter le camping avant minuit. Les visiteurs devront laisser leur véhicule au parking extérieur non surveillé.

4. Toute personne est tenue de se conformer au règlement intérieur du camping, l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour l'ensemble des locataires.

5. En cas de litige, seul le tribunal rattaché au siège social de la société sera compétent.

6. Les emplacements et hébergements sont attribués en fonction des disponibilités de manière à optimiser nos plannings. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant l'arrivée. De ce fait, le client n'a pas la possibilité de choisir son emplacement ou son numéro d'hébergement à l'avance et aucun numéro d'emplacement ne lui sera communiqué avant son séjour. Dans le cas où le locataire souhaiterait à son arrivée un autre mobil-home que celui attribué par le camping, il pourra être satisfait dans la limite des possibilités de la direction. Les demandes particulières devront être spécifiées par le client au moment de sa réservation. Bien entendu, nous essayerons de les satisfaire en fonction de nos possibilités, sans pour autant les garantir. Aucune demande faite après l'envoi de la confirmation de réservation ne pourra être prise en considération. Notre société se réserve néanmoins le droit de modifier le type d'hébergement en le surclassant si aucune demande spécifique n'a été formulée au moment de la réservation.

7. L'accès au camping en voiture est interdit de 23h à 8h du matin. L'accès se fera exclusivement à pied.

8. Les animaux domestiques (2 maximum) tenus en laisse sont acceptés (sauf chiens de 1re et 2nde catégories formellement interdits) moyennant une redevance journalière.

La présentation de leur carnet de santé à jour à l'arrivée est obligatoire. Il est interdit de laisser les animaux seuls dans les hébergements ou sur les emplacements en votre absence. Les chiens ne sont pas acceptés dans les différentes salles et infrastructures du camping. Leurs excréments devront être immédiatement ramassés par leurs maîtres.

9. La direction se réserve le droit d'entretenir les espaces verts entre 10h et 18h du lundi au samedi, en utilisant des tondeuses, souffleurs et taille haies, afin de préserver la propreté du camping.

10. Notre société ne peut être responsable des nuisances propres à l'établissement ou à la ville (travaux, coupures d'eau ou d'électricité) qui viendraient perturber le séjour des clients.

11. Réclamations : Pour être prises en compte, toutes les réclamations devront se faire sur place durant le séjour et en aucun cas après. En cas de litige, les tribunaux du siège du camping sont les seuls compétents. Les réclamations éventuelles relatives à un séjour devront être signalées auprès de la réception du camping dans un premier temps afin de résoudre le problème le plus rapidement possible. Et dans un second temps, par email : camping@saintpabu.com, ou par écrit à la réception du camping, elles devront être reçues dans un délai maximum de 8 jours après la date de retour. Aucune réclamation ne pourra être traitée s'il n'en a pas été fait mention durant le séjour auprès du camping. Conformément aux articles L. 133-4 et R. 152-1 du Code de la Consommation, le client est également informé de la possibilité de recourir, uniquement en cas de contestation du résultat de sa réclamation auprès du service client de la SARL ERQUY PLAGE, à une procédure de médiation conventionnelle dans un délai de 12 mois. Le service de médiation de la société ERQUY PLAGE est la Société Médiation Professionnelle - médiation de la consommation. Toute demande de médiation doit lui être formulée, soit par voie électronique via leur interface de contact : <https://www.mediateur-consommation->

smp.fr/contact/, soit par voie postale : Société de la Médiation Professionnelle Médiateur-Consommation-Smp - 24, rue Albert de Mun 33000 Bordeaux.

12. Une zone Wifi (gratuit) est mise en place pour plus de confort. Le camping ne pourra être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement internet dû au fournisseur d'accès Internet.

13. Le camping ne peut être tenu responsable des vols ou dégradations éventuels ayant lieu sur le camping.

DROIT A L'IMAGE : Lors de votre séjour, vous êtes susceptible d'être filmé ou photographié pour la réalisation de nos documents de commercialisation. Si vous ne souhaitez pas être sur ces documents merci de nous le préciser à l'accueil lors de votre arrivée.

Le camping est accessible aux personnes à mobilité réduite mais tous nos hébergements ne sont pas équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et être parfaitement d'accord.

Signature :

La SAS Erquy Plage - Capital 400 000 € - Siret : 79917979100014 - APE : 5530Z Classement Atout France du 22/09/2022 - N° C22-053938-003. Catégorie 4 étoiles Tourisme pour 393 emplacements dont 185 emplacements nus, 0 emplacements «confort caravane», 3 emplacements «grand confort caravane», 205 emplacements destinés à l'accueil exclusif d'hébergements équipés pour se raccorder à tous les branchements et comportant en leur sein des sanitaires privatifs. Terrain d'une superficie de 7,0489 ha.